



**À TOUT INTÉRESSÉ
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT
NUMÉRO 125-2010**

Prenez avis que le 10 septembre 2018, dans la salle des délibérations du conseil, à l'hôtel de ville, situé au 2, place de l'hôtel de ville, à compter de 19 h, se tiendra une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Frelighsburg, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante :

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

La dérogation mineure vise à rendre conforme le lotissement de 2 terrains de 7 500 mètres carrés, réglementaire aux dispositions du règlement de zonage 125-2010, concernant les dispositions sur les dimensions minimales des terrains non desservis qui stipule que la superficie minimale de lotissement de la zone FRE-12 est de 10 000 mètres carrés.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

Adresse : 112, route 237 sud
Lot no. P-265 du cadastre de la paroisse de Saint-Armand Est.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

**DONNÉ À FRELIGHSBURG CE VINGT-ET-UNIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT
DEUX MILLE DIX-HUIT.**

Diane Panneton, greffière-suppléante
En l'absence de
Anne Pouleur
Directrice Générale
Secrétaire-trésorière
